

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 1

Artikel: Caves de chez nous
Autor: Grattesillon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'on veuille bien me pardonner cette excursion, dont le but est du reste, c'est là mon excuse, d'esquisser le cadre que forme aux Biolettes la campagne environnante dans lequel il faudrait placer, pour le compléter :

La forêt qui couvre l'ouest du territoire sur une surface d'environ 600 hectares et qu'évoquent les noms de Fermens, Glaisy, St-Pierre et Bois de Savoie.

La petite plaine qui s'étale devant le village pour se continuer au nord des deux côtés de la route de Cottens.

Enfin, en avant de celle-ci qui s'est relevée un peu pour former la petite élévation de la Motte, point de vue incomparable, sur laquelle passe la route de Morges, la pente doucement inclinée, premier gradin, qui descend jusqu'au village de Reverolle.

* * *

Les sapins des Biolettes, qui étaient autrefois au nombre de sept, ont été, pour des raisons diverses, comme la Municipalité du village, réduits à cinq.

Cet amoindrissement presque simultané fut-il une simple coïncidence, ou bien y aurait-il une

sympathie secrète entre les deux organismes ?

Si c'était le cas, des événements graves se prépareraient peut-être, parce que deux sont dépérissants (les sapins, pas les municipaux), les abattre sans tarder est une nécessité.

Est-ce un présage pour les élections prochaines ? C'est là un gros point d'interrogation que j'inscris sans avoir cependant l'intention de provoquer des trances chez tel ou tel membre de notre corps exécutif actuel.

Peu importe du reste, ce que je souhaite c'est que le haut de la colline continue à être marqué par la présence de quelques-uns de ces vétérans qui ne s'occupent guère de ce qui se passe dans notre politique communale, mais qui font partie, et c'est plus important, d'un paysage caractéristique et aimé.

Et puis toute une jeune génération de leurs descendants occupent en rangs pressés les abords du sommet. Si donc les jours de ce qui fut la « Municipalité » d'Apples sont peut-être comptés, leurs remplaçants se préparent sans impatience à remplir à leur tour le rôle de sentinelles du pays dont j'ai essayé d'esquisser la physionomie...

E. B.

Caves de chez nous

On ne veut point parler ici de ces caves quelconques où voisinent, hélas ! les pommes de terre, les fruits du verger, frais ou séchés, la seille à choucroute, la pierre à fromage, la viande au sel, les boîtes de conserves et, dans un coin, le tonneau de cidre ou celui de la dernière vendange.

On se propose d'évoquer la vraie cave du vigneron, celle qui n'est point une vulgaire dépendance, comme la « chambre à lessive » ou le bûcher, mais une maîtresse pièce, fraîche, propre, aérée, souvent voûtée, où, dans des casiers ad hoc, sont rangées des bouteilles aux étiquettes évocatrices, et où trônent, dans un majestueux alignement, les grands « vases » dont la bonde atteint la voûte.

C'est sans doute à une cave accueillante

de ce genre que songeait le doyen Bridel quand il écrivait : « C'est là que le vigneron descend vers les dix heures du matin, pour y retourner d'abord après dîner, pour voir s'il n'est arrivé aucune avarie aux tonneaux, qu'on goûte successivement et dont on ne sort que lorsque le guet commence à crier, pour gagner son lit. »

Le bon doyen forçait un peu la note. Le maître vigneron, aujourd'hui du moins, ne perd pas quasi une journée à goûter aux tonneaux de sa cave. S'il descend volontiers dans ce lieu frais où reposent des trésors qui demandent beaucoup de sollicitude, c'est pour y recevoir ses amis quand l'occasion s'en présente, pour y discuter des affaires locales, pour y préparer les élections, y conclure des marchés, tout comme faisaient déjà nos pères sous

le régime bernois, car ils s'y sentaient chez eux, libres d'exprimer le fond de leur pensée, ce qui faisait dire à un étranger : « A la cave, les Vaudois sont le premier peuple du monde ! » Il arrive en effet que le vin — le bon vin s'entend — pris intelligemment et non point goulûment à la façon de ceux qui ne boivent que pour boire et par leurs stupides excès profanent les trésors qui ont coûté au vigneron tant de travail et de soucis, il arrive que le vin exerce une influence heureuse, rend l'âme généreuse, l'esprit subtil et la parole éloquente...

* * *

Tel ne semble-t-il pas être l'avis de ce groupe de citoyens qui vient précisément de descendre à la cave de Monsieur le syndic et député Zède, une cave bien montée, si l'on peut dire, et bien connue loin à la ronde, de celles que célébrait le poète :

Heureux qui vient ici, dans la pénombre

[auguste,

Déguster le bon vin et causer gentiment...

Voyez-les assis sur des escabeaux rustiques, devant un imposant ovale auquel l'amphitryon a « mis la boîte ». Il a tiré un premier verre : « A la vôtre ! » prononce-t-il d'un ton grave. Et il en déguste le contenu autant, semble-t-il, avec l'odorat qu'avec le palais, suivant attentivement le développement du bouquet, puis humant à petites gorgées le précieux breuvage, qu'il savoure en connaisseur. Buvant lui-même le premier verre, il ne fait que maintenir, peut-être sans s'en douter — une antique tradition : prouver à ses invités que ce qu'il leur offre est sans danger et qu'ils peuvent lui faire confiance.

Puis le petit verre circule, à partir de la droite, et chaque convive y goûtera à son tour, selon la place que le hasard lui a désignée. Ici, les distinctions sociales s'effacent, tous sont égaux devant la « boîte » ou le « guillon » vaudois.

Il arriva qu'un haut magistrat d'Outre-Sarine s'étonna de n'être point servi le premier dans une cave de chez nous. On lui expliqua gentiment que telle est la coutume ici. On lui apprit aussi que la majorité des vigneronns commencent la « tournée » par la droite, que tel est en particulier l'usage à Lavaux, sauf à Riex, qui en tient pour la gauche.

Le magistrat, à son tour, se plut à rappeler que, selon Homère, les dieux commençaient à servir le nectar à droite, tandis que les héros de l'Odyssée servaient leurs convives à partir de la gauche.

Ainsi la majorité de nos vigneronns suivent l'exemple des dieux...

* * *

Notre canton possède un certain nombre de caves connues soit par leur importance, soit par les souvenirs qu'elles évoquent. Sans parler des caves dites coopératives qui peuvent recevoir des millions de litres dans des réservoirs en ciment et des foudres de chêne, on peut mentionner, à La Côte, les caves que la Bourse des pauvres de Lausanne possède à l'Abbaye de Mont ; celle de Montbeney, à Mont-sur-Rolle, grand domaine appartenant autrefois à l'Abbaye de Montbenoit, en Bourgogne, et qui passa après la Réforme à LL. EE. de Berne, qui le vendirent à Hans Naegeli, le conquérant du Pays de Vaud. Montbeney est aujourd'hui la propriété de la famille de Wattenwyl. La cave peut loger 200.000 litres de vin et le plus gros des « vases » a une contenance de 18,000 litres.

Une cave à Epesses renferme, depuis 1897, un vase plus grand encore, qui peut contenir 32,300 litres et qui, dit-on, est une des merveilles de Lavaux.

Les caves que la commune de Lausanne possède dans la même région comptent, depuis longtemps, parmi les plus réputées du pays... et les plus visitées.

La cave de l'Hôpital de Vevey a accueilli elle aussi, nombre de personnages

dont plus d'un, dit-on, aurait pu redire le quatrain de je ne sais quel rimeur du vieux temps :

Dans la cave de mon voisin
Volontiers je fais longue pause :
Comme les fleurs de mon jardin,
Je prends racine où l'on m'arrose...

Payerne a son spacieux Vendo, qui était la salle capitulaire du couvent. C'est là que les autorités exerçant la traditionnelle hospitalité payernoise, offrent à leurs invités ces bons vins des vignes de Lavaux que la ville possède depuis longtemps et soigne avec sollicitude.

On sait que l'Hôpital cantonal est propriétaire à Villeneuve, depuis 1806, d'une cave et du vignoble appartenant à l'hospice fondé en 1236 par le comte Aymon de Savoie pour servir d'asile aux malades et de refuge aux pauvres passants, hôpital qui a fait place au bâtiment actuel de l'administration communale.

Cette cave de Villeneuve porte une inscription rappelant le passage d'une ambassade japonaise qui avait été reçue à l'Hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, par le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne et s'était arrêtée quelques instants à Villeneuve. Voici cette inscription :

« Iwakura, ministre du Japon, à la tête d'une ambassade chargée de visiter les principaux Etats du globe, est descendu, le 10 juillet 1873, avec sa suite, dans cette cave, dont le député David Joly faisait les honneurs.

« Les hôtes illustres ont bu ici, selon les usages du pays et ont paru apprécier les produits de ce vignoble. »

A une autre cave de Villeneuve se rattache un épisode de la conjuration d'Isbram Daux, bourgmestre de Lausanne, en 1588. Un des partisans de la Savoie, nommé Bouvier, lieutenant du bailli de Chillon, comptait surprendre le château. Arrêté par le bailli, Bouvier demanda un délai de deux heures pour mettre ordre à ses affaires. On le lui accorda, mais sous sur-

veillance d'une garde de quelques hommes.

On se rend à Villeneuve, où Bouvier résidait dans une tour aujourd'hui disparue. A côté de la porte d'entrée se trouvait celle de la cave. Bouvier invite ses gardiens à se rafraîchir. On descend dans le caveau, on goûte à un premier vase, à un second, à un troisième. Lorsqu'on arrive au meilleur et que les miliciens commencent à ressentir les effets de ces libations répétées, Bouvier s'esquive, prestement, fait rouler sur leurs gonds les lourdes portes de chêne qui emprisonnent son escorte, s'élançant à cheval, passe le Rhône à gué et trouve un refuge en Savoie.

* * *

Il se récoltera beaucoup de vin, cette année. La cave va prendre une importance toute particulière et fera beaucoup parler d'elle au cours des prochains mois. Tous les récipients seront mis à contribution, depuis de tonnelet de quelques dizaines de litres aux réservoirs géants des coopératives. Et si le vin est de qualité, les caves seront beaucoup visitées.

Il se pourrait même qu'en dépit de l'abondance du vin, il arrive à tel d'entre nous ce qu'il advint à un boucher de chez nous. Ayant acheté une vache dans un de nos villages, il se présenta à la ferme pour y prendre livraison de la bête. Il ne trouva que la paysanne à la maison. Quand on eut réglé compte, la fermière dit au boucher, en manière d'excuse :

— Je vous offrirais volontiers un verre, selon la coutume, mais nos hommes ont tellement chanté cet hiver autour du tonneau, que maintenant c'est le tonneau qui chante !
Grattesillon.

Entreprise d'Electricité

Max Rochat

Pré-du-Marché 24 Téléph. 2 29 60

Lausanne